

CONSEIL DES MINISTRES



PROBLÈMES DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS AÉRIEN ET MARITIME DE MARCHANDISES

## Le président Tebboune ordonne une enquête immédiate

P 3

GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

## Les maires d'Alger en formation

P 2

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 28 novembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5701 - 19<sup>e</sup> année

VENTE DES VIANDES BLANCHES



## Vers le plafonnement des prix

P 5

## PAS D'ALTERNATIVE AU PLAN DE L'ONU POUR LE RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

# De Mistura recadre le Maroc

Staffan De Mistura, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental est décidé à mener à terme sa mission et parvenir à une solution juste et équitable du problème de décolonisation de cette région du continent africain.

LIRE EN PAGE 16

STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

## Le dossier de la discorde

P 2

FORMATION PROFESSIONNELLE - SPHÈRE ÉCONOMIQUE

## Merabi plaide pour le renforcement de partenariats

P 4

PROJET DE RÉVISION DU STATUT DU PERSONNEL DE LA SANTÉ

## La Fonction publique se saisira de la première mouture dans 10 jours

P 5

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

## Zahrane et Tadj Larbaa, à la lutte

P 14

Ph : DR

LE CNESE CONFIRME LA TENDANCE GÉNÉRALE

## « L'économie algérienne se porte bien »

P 3

SOUTIEN AUX EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES  
La Cour des comptes relève les lacunes

P 2

PRODUCTION DE L'HYDROGÈNE  
L'Algérie se met au vert

P 4

SOUTIEN AUX EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES

# La Cour des comptes relève les lacunes

*Institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics, comme la définit la Constitution, la Cour des comptes permet incidemment de mesurer l'écart qui sépare la volonté politique, exprimée principalement dans les interventions du chef de l'État et dans les objectifs du plan d'action du gouvernement, et la réalité.*

Comment se font les dépenses allouées par l'État pour la réalisation des objectifs affichés par le gouvernement ? Le rapport de la Cour des comptes répond à cette question. Le rapport annuel 2022, dont la publication a été annoncée ce jeudi, concerne les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes, au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021. Il fait état de nombreuses lacunes qui entravent la mise en œuvre, entre autres, des aides financières accordées par l'État pour la promotion des exportations. Le rapport note que « les contrôles effectués portant sur l'utilisation des ressources financières allouées au Fonds, au titre de la période 2017-2020, font ressortir que celui-ci n'a pas contribué substantiellement au développement des exportations. Les recettes disponibles, représentant 49 milliards en 2020, n'ont été utilisées qu'à hauteur de 3% ». Le document relève qu'« au-delà des retards importants enregistrés dans le traitement des demandes des remboursements dus aux exportateurs, peu d'entreprises bénéficient, actuellement de l'aide financière au titre de la promotion des exportations ». Le rap-



Ph. : DSI

port fait observer que « cette situation s'explique, principalement, par l'absence de programmes d'action annuels précisant les mesures à mettre en œuvre, les objectifs à atteindre et les échéances de leur réalisation et de bilans physiques et financiers suffisamment renseignés en vue de satisfaire aux exigences requises en matière d'évaluation des résultats ». « De même, poursuit le rapport, la structure d'administration et de gestion en charge de la gestion des demandes de remboursement des frais éligibles est dépourvue d'outils de gestion et de procédures formalisées lui permettant de s'acquitter de toutes les missions qui lui sont imparties ». Le rapport de la Cour des comptes revient sur des observations « concernant des faiblesses déjà mises en évidence dans des rapports annuels antérieurs, mais qui persistent », comme « l'absence de critères d'éligibilité précis des dépenses afférentes à l'organisation et la participation aux foires et expositions ; seuls sont pris en charge les frais de

transport et de manutention ou de participation aux foires et expositions » ainsi que « l'inexistence de plans d'action et de rapports d'évaluation ». Deux recommandations terminent ce chapitre: amélioration de l'efficacité du dispositif d'aide pour la promotion des exportations (organisation, gestion administrative, procédures de suivi et d'évaluation) et programme de soutien en faveur des entreprises ayant un fort potentiel d'exportation. Des recommandations à concrétiser si l'on veut que 2023 soit, comme il est promis, l'année des bonnes surprises, notamment en matière d'exportations hors-hydrocarbures pour sortir de la dépendance des recettes de la vente des hydrocarbures qui peuvent réserver, elles, par contre, de mauvaises surprises.

## LES CANTINES SCOLAIRES : REPAS « DÉSÉQUILIBRÉS »

Que font les collectivités locales pour assurer un accès universel à l'éducation ? La Cour des comptes s'est pen-

chée sur cette question en mettant l'accent sur les conditions de gestion des cantines scolaires par les communes. Ses vérifications ont « mis en exergue la difficulté des communes à assurer aux élèves scolarisés un repas conforme aux normes requises ».

C'est important à plusieurs titres : « dans certaines cantines, le repas offert aux élèves, notamment, ceux issus des couches défavorisées, constitue le seul repas complet et équilibré de la journée » ; « ce repas quotidien à l'école favorise la concentration des élèves en classe, améliore leur capacité d'apprentissage et leur permet de se concentrer sur leurs études plutôt que sur la provenance de leur prochain repas ». Et surtout: « les cantines contribuent à la réussite scolaire notamment en réduisant le taux d'absentéisme et, par là même, le taux de déperdition scolaire ». À condition que ce soit des repas chauds servis dans toutes les écoles.

M'hamed Rebah

STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

## Le dossier de la discorde

La révision du statut particulier des travailleurs de l'Éducation nationale continue d'être une source de tensions entre la tutelle et les syndicats du secteur. Samedi dernier, alors que le ministre Belabed qui recevait une dizaine de syndicalistes pour leur présenter la copie finale de ce projet, a, semble-t-il, refusé de remettre une copie aux invités, ce qui leur a fortement déplu poussant certains à quitter la réunion avant qu'elle ne se termine.

Alors que beaucoup de formations syndicales autonomes ont boycotté il y a plusieurs mois les réunions de concertation avec la tutelle autour de la révision du statut particulier, le mécontentement s'est un peu plus généralisé avant-hier parmi les partenaires sociaux qui se sont, en effet, vu refuser de recevoir une copie du projet en question. C'est le cas du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation (CNAPESTE) qui a qualifié, dans un communiqué rendu public, la démarche de la tutelle de « dépassement » et une « atteinte aux droits des enseignants ». Le Cnapeste rappelle, dans

ce cadre d'idées, que la tutelle s'est engagée le 25 octobre 2021, date de la mise en place de la commission chargée de l'élaboration de la nouvelle version du statut particulier, de remettre aux syndicats la copie finale après 4 mois. Chose qui n'a pas été faite, regrette la même formation, après 13 mois de l'installation de cette commission, en se disant étonnée par l'attitude des responsables du ministère qui se sont contentés de présenter oralement les grands axes du projet. Un état de fait qui a poussé les dirigeants du CNAPESTE à quitter la salle en refusant d'assumer toute responsabilité des résultats qui peuvent découler de la même rencontre. De son côté, le chargé de communication du Conseil national autonome des directeurs de lycées, Yazid Bouaanane, a qualifié l'attitude du département de Belabed de « fuite en avant » expliquant qu'après plus d'une année de l'ouverture du dossier du statut particulier des travailleurs du secteur tout le monde s'attendait à ce qu'une copie détaillée soit présentée. Mais au final, déplore la même source, le MEN s'est contenté de présenter

un exposé synthétisé de ce qui a été fait par la commission chargée du dossier, accusant le même département de ne pas vouloir dévoiler plus de détails sur la question des classifications. Selon Bouaanane, le MEN a jeté la balle à la Fonction publique pour mettre les fonctionnaires du secteur devant le fait accompli après l'approbation du Premier ministre à ce projet et son apparition dans le journal officiel. Dans le même contexte, Yazid Bouaanane a mis en garde contre l'incapacité de la nouvelle mouture du statut particulier à traiter les dysfonctionnements ayant porté atteinte à certains corps de l'éducation notamment celui des directeurs de lycées, ce qui provoquera, a-t-il prévenu, des perturbations dans le secteur dont seule la tutelle devra en assumer la responsabilité. Selon lui, le ministère de l'Éducation a gâché une opportunité d'assurer la stabilité dans le secteur, révélant dans ce sens que son syndicat a convoqué son Conseil national les 25 et 26 décembre prochains pour prendre position face à tout cela.

Ania Nch.

GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

## Les maires d'Alger en formation

Organisée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, une session de formation au profit de 29 présidents des Assemblées populaires communales d'Alger, a été lancée, hier. Lors de la cérémonie de lancement, le secrétaire général de la wilaya d'Alger, Salim Herizi a déclaré que ce « programme de formation vise essentiellement à aider les P/APC à accomplir au mieux leurs missions en leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour une meilleure gestion des affaires locales ». La session prévoit une « série de règles relatives notamment à la santé publique et d'autres axes liés aux secteurs de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville, des travaux publics, de l'irrigation, des infrastructures de base, de l'agriculture, du développement durable, de la solidarité et condition de la femme, de la jeunesse, du sport, de la culture et des arts, des finances, du commerce et de promotion des exportations, de l'environnement et des énergies renouvelables », a-t-il précisé. Herizi a appelé les présidents d'APC à « intensifier les efforts pour améliorer le niveau de vie de la population de la wilaya d'Alger, en assurant le suivi permanent des projets de développement et une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens sur la base des connaissances acquises en matière de gestion des affaires locales ».

Sarah O.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

## Le projet de loi examiné par la commission de l'APN

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale, a examiné hier, sous la présidence de M. Zohir Khelladi, président de la commission, les dispositions du projet de loi modifiant et complétant la loi N 05-01 du 6 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, indique un communiqué de l'APN. Le projet de loi qui renferme 14 articles portant essentiellement sur la révision des mécanismes juridiques de lutte contre les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme en les adaptant aux engagements internationaux de l'Algérie a été examiné en présence du représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, précise la même source.

R.N.

LE CNESE ALLUME LES VOYANTS AU VERT

# « L'économie algérienne se porte bien »

Responsables publics, analystes et observateurs sont quasiment tous unanimes à déclarer la reprise de l'économie nationale et sa résilience face aux chocs extérieurs pour ne citer que l'impact de la pandémie de Covid-19 qui était inéluctable, voire périlleux, pour plusieurs pays.



PH. DR

Après les experts et le FMI qui parient sur un réveil de l'économie nationale ainsi sortie de la torpeur depuis ces deux dernières années, le Conseil national économique, social et environnemental, en tant qu'institution de conseil pour le gouvernement, tient le même avis. Dans une sortie publique faite hier à la Chaîne 1 de la Radio algérienne, le directeur d'études au département gouvernance et régulation au CNESE, Mehdi Bouchetara, confirme la tendance générale de l'économie nationale estimant qu'elle se porte bien.

« Le gouvernement a employé un certain nombre de solutions afin de rétablir la stabilité (de l'économie nationale, nldr) à tous les niveaux », affirme-t-il, précisant que des indicateurs macro et micro-économiques sont la preuve de la reprise et de la stabilité. Ceci, « grâce à la politique budgétaire adoptée par l'Algérie, qui a contri-

bué à relancer la roue du développement », s'en félicite-t-il. Pour ce qui est des perspectives futures, le cadre du CNESE estime que la loi sur l'investissement contribuera davantage à relancer l'économie nationale par des mesures concrètes d'accompagnement au profit des opérateurs désireux de concrétiser leurs projets sur le terrain.

Récemment, le Fonds monétaire international a distribué de bonnes notes à l'économie algérienne, dans un rapport périodique qui tranche, peu ou prou, avec les remarques subjectives qui caractérisaient la routine de ses analyses. Autant dire que le FMI a fini par admettre qu'il ne pourrait servir d'outil de pression ou de chantage contre les pays, dont l'Algérie, qui refusent le diktat de l'endettement extérieur. Les services de l'institution de Bretton Woods, qui ont séjourné à Alger du 6 au 21 novembre au titre de leur mission de consultations

avec les autorités algériennes, ont ainsi rendu une copie plutôt positive sur le cours, et les perspectives proches, de l'économie nationale. Les réformes budgétaires introduites par les pouvoirs publics, la résilience face au choc de la pandémie, la hausse des exportations hors-hydrocarbures et la croissance du PIB hors hydrocarbures sont autant d'indicateurs de performance que la mission du FMI n'a pas manqué de souligner.

« La hausse des prix des hydrocarbures contribue à renforcer la reprise de l'économie algérienne suite au choc de la pandémie », note le rapport, précisant que les recettes pétrolières de l'Algérie « ont atténué les pressions » sur les finances publiques et extérieures. Courant de cette année, le solde de la balance des paiements devrait afficher son premier excédent depuis 2013, et les réserves internationales ont augmenté à 53,5 milliards de dollars fin sep-

tembre contre 46,7 milliards de dollars fin 2021, relève le FMI. Des facteurs de succès qui confirment donc la reprise de l'économie nationale post-pandémie dont le FMI note une poursuite positive de la tendance.

Quant à la croissance du PIB hors hydrocarbures il devrait s'accélérer pour atteindre 3,2 % en 2022, contre 2,1 % en 2021, estime le FMI, alors que les pertes de production induite par l'impact de la pandémie « seront ainsi en grande partie résorbées ».

Concernant l'inflation, comme phénomène exogène qui a touché toutes, ou presque, les économies mondiales, le FMI suggère une batterie de mesures pour en atténuer l'impact sur les équilibres financiers.

En fin, la mission salue « les progrès réalisés » en matière de réformes budgétaires, en particulier dans les domaines de la fiscalité et de la gestion des finances publiques.

Farid Guellil

WILAYA DE TISSEMSILT

## Point sur le programme complémentaire de développement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux exposés relatifs au programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt et à la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime et aérien des marchandises, selon un communiqué de la présidence de la République. Pour rappel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, qui était en déplacement à Tissemsilt, une wilaya de l'ouest du pays, à la mi-novembre, dans le cadre d'une visite de travail pour la mise en œuvre du programme complémentaire de développement destiné à la wilaya, a annoncé la tenue, dans un avenir proche, d'une réunion du gouvernement dans cette région. « Le gouvernement tiendra une réunion "prochainement" à Tissemsilt, qui sera présidée par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane et sera consacrée au programme complémentaire de développement de la wilaya » avait alors déclaré le ministre lors de l'inspection d'installations pédagogiques à l'Université "Ahmed Benyahia El-Wancharissi". Ce programme multisectoriel vise à rompre l'isolement de cette région, qui se caractérise par son relief montagneux accidenté, ainsi qu'à lancer et concrétiser des projets de développement structurants. À l'occasion, le ministre de l'Intérieur a tenu une rencontre avec les élus, les cadres de la wilaya et la société civile, dans le but d'écouter les préoccupations et les propositions visant à enrichir le programme complémentaire de développement de la wilaya. En septembre 2021, lors de la rencontre Gouvernement-Walis qui s'est déroulée au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), sous le thème « Relance économique, équilibre régional, justice sociale », le chef de l'État, avait instruit le gouvernement de tenir sa première réunion hors de la capitale à Khenchela, une wilaya située à l'Est du pays. Chose faite puisque la réunion du Conseil du gouvernement s'est tenue, décembre d'après, dans cette localité. La prochaine réunion de l'Exécutif aura donc lieu à Tissemsilt.

B. O.

PROBLEMES DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS AÉRIEN ET MARITIME DE MARCHANDISES

## Le président Tebboune ordonne une enquête immédiate

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé hier une réunion du Conseil des ministres, a planché sur le secteur hautement stratégique que constitue le transport maritime et aérien des marchandises. Après avoir fait constat des dérives enregistrées, le chef de l'Etat a ordonné une enquête immédiate pour faire la lumière sur les causes de ce qui s'apparente à une débandade caractérisée et derrière laquelle les responsables, quels qu'ils soient, de ces dérives seront sanctionnés.

Le président Tebboune, qui a évoqué une « dégradation de ce secteur stratégique », a appelé le gouvernement à

mener des investigations poussées pour en connaître les tenants et les aboutissants. Prenant conscience de la gravité des problèmes dont il a connaissance en tant que Premier magistrat du pays, le chef de l'Etat veut ainsi en finir avec l'ère du laisser-aller et de la gabegie qui ont noirci, des années durant, l'image de la gestion des affaires publiques caractérisant l'époque de la « Issaba ».

Pour ce qui est de ce secteur, le président a ordonné la fusion des deux sociétés nationales, CNAN-Med et CNAN-Nord, spécialisées dans le transport maritime dans une seule société. Comme il a appelé à reprendre la main sur ce secteur stratégique qui a bénéficié pourtant

d'une feuille de route consistant à renforcer la flotte maritime nationale. Il a également instruit une réforme radicale structurelle du transport maritime de marchandises, à tous les niveaux, afin de réhabiliter ce secteur, et ce dans un délai d'un mois.

Egalement, le département des Transports est appelé à œuvrer, par tous les moyens possibles, pour un règlement de la situation des navires algériens, bloqués dans les ports internationaux, et ce en travaillant de concert avec les ambassadeurs algériens établis dans les pays concernés et les responsables du secteur des transports. Concernant le transport aérien, le président Tebboune a instruit

une réforme globale d'Air Algérie, selon un schéma moderne bien défini suivant les standards internationaux. Aussi, il y a lieu de redynamiser le trafic aérien, dans les différents aéroports du pays, comme structures stratégiques capables de booster le secteur.

Enfin, pour ce qui est de l'achat de 15 nouveaux avions pour la compagnie aérienne nationale, il a instruit le parachèvement du processus d'acquisition, dans les meilleurs délais, dans le cadre du renouvellement de la flotte aérienne algérienne. Sauf que, la décision devra être approuvée lors du prochain Conseil des ministres.

Farid G.

## MULTIPLICATION DE PARTENARIATS DANS LA PRODUCTION DE L'HYDROGÈNE

# L'Algérie se met au vert

*La transition énergétique est devenue un enjeu majeur, du fait de la nécessité inhérente de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Une menace pour toute la planète, qui a ravivé l'intérêt pour l'hydrogène vert en tant que carburant propre, fiable et peu coûteux.*

**C**onsciente de son potentiel éolien et solaire exceptionnel, et la proximité des marchés européens, l'Algérie s'est penchée durant l'année en cours sur les opportunités de production d'hydrogène vert, en analysant son marché, les méthodes de fabrication et les coûts potentiels. En effet, les ressources pétrolières et gazières dont dispose le pays, entre infrastructures (canalisations, terminaux de gaz liquéfiés, etc...), et industrie du gaz industriel, l'Algérie est en passe de devenir un producteur d'hydrogène vert par excellence. Une stratégie qui permettra à l'Algérie non seulement de s'étendre et diversifier son mix énergétique, mais aussi de maintenir sa part du marché mondial de l'énergie, et répondre ainsi à une demande locale croissante.

### « DES PROJETS PILOTES POUR PRODUIRE DE 2 À 10 MW ... »

Dans ce registre, nous apprenons, selon les dernières déclarations du Commissaire national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique auprès du Premier ministre, Noureddine Yassaa, que des projets pilotes de production de l'hydrogène vert de 2 à 10 mgw vont être lancés prochainement en collaboration avec des partenaires étrangers. Selon Yassaa, des discussions sont en cours des discussions pour le lancement de ces premiers projets, et cela, à partir de l'électrolyse de l'eau. « Nous sommes un pays énergétique par excellence. Nous avons l'expérience dans le domaine de la production, de stockage, de distribution, de transport et de l'exploration de l'énergie, notamment le gaz », a précisé le porte-parole du Premier ministre, en rappelant qu'« Une feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'hydrogène vert a été présentée aux réunions du Gouvernement ».

### ...ET DE 1 À 2 MILLIONS DE TONNES À L'HORIZON 2040 »

Dans ses témoignages, l'expert en énergies renouvelables a apporté plus d'explications, ajoutant que ce projet impliquera « les aspects techniques, réglementaires et normatives, mais aussi ceux liés



à la recherche et à l'innovation. Tout cela va être lancé pour la mise en place de cette feuille de route à l'horizon 2050. La première ambition de l'Algérie est de produire 1 à 2 millions de tonnes d'hydrogène à l'horizon 2040», a-t-il affirmé. Le responsable précise, par ailleurs, que cette démarche « inclut la production de l'hydrogène dit bleu à partir du gaz naturel. Sachant que l'Algérie produit déjà de l'hydrogène à partir du gaz naturel, mais aujourd'hui elle œuvre à réduire l'empreinte carbone ». Dans ce même ordre d'idées, il est utile de rappeler que Sonatrach avait annoncé récemment le lancement de deux projets pilotes de production d'hydrogène vert dans le Sud, en 2023 et 2024. La société pétrolière nationale envisage à cet égard de développer la maîtrise technologique, sur toute la chaîne de valeur de l'hydrogène, depuis la production, le stockage, le transport, jusqu'aux applica-

### LES PAYS BAS, L'ALLEMAGNE ET LE CANADA, FUTURS PARTENAIRES

Selon un communiqué de Sonatrach, rendu public le 26 octobre dernier, la Hollande se dit intéressée par un partenariat avec l'Algérie dans ce domaine. « La transition énergétique est un objectif très important pour le gouvernement néerlandais, qui a fait un choix très clair en choisissant de passer au plus vite aux énergies renouvelables », avait expliqué l'ambassadrice néerlandaise en Algérie, Van Der Velde, en marge de la 12ème édition de la conférence sur l'énergie renouvelable, l'énergie propre et le développement durable, qui s'est tenue à Oran au mois d'octobre 2022. « Nous recherchons des partenaires en Algérie pour développer des activités dans le domaine de l'hydrogène vert », a-t-elle ajouté. La diplomate a relevé, entre autres, que « l'Algérie a un fort potentiel en matière

d'énergies renouvelables, l'énergie solaire notamment, mais aussi dans d'autres sources comme l'hydrogène. 130 entreprises de son pays ont manifesté leur intérêt pour développer des partenariats en Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert ».

Plus tôt, à la mi-juin, au cours d'une rencontre entre Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines, Katja Keul, sous-ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, et Cynthia Termorschwezen, sous-ministre des Affaires étrangères du Canada, les moyens pour l'Algérie et les deux nations de coopérer et d'investir dans le domaine des énergies renouvelables, ont été mis en avant. Concernant l'Allemagne, Arkab avait déclaré qu'un « projet hydrogène en Algérie sera mis en place avec des entreprises allemandes dans un cadre expérimental, suivi d'un projet industriel de création d'énergie à partir d'hydrogène ». De son côté, la diplomate allemande a évoqué la possibilité d'une relation gagnant-gagnant entre les firmes algériennes et leurs homologues allemandes, qui, selon elle, « détiennent la technologie dans le domaine des énergies renouvelables, notamment dans le secteur de l'hydrogène vert ».

Pour ce qui est du partenariat algéro-canadien, Arkab et son homologue du Canada ont passé en revue le potentiel de collaboration et d'investissement dans l'industrie minière algérienne, qui comprend l'exploration minière, la cartographie, l'exploitation et la production de matières minérales. Pour sa part, Termorschwezen a souligné son souhait que les entreprises minières canadiennes s'engagent dans le développement de nouveaux projets miniers en Algérie, citant le potentiel de transfert des compétences et des connaissances canadiennes dans ce domaine.

Hamid Si Ahmed

## CAMPAGNE DE PROMOTION DES START-UP EN MILIEU UNIVERSITAIRE

# Plus de 100 000 étudiants touchés

**I**ntervenant une semaine après la clôture de la Semaine internationale de l'entrepreneuriat, le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises fait le bilan de cet événement célébré en Algérie. Dans un communiqué, il a été annoncé qu'ils étaient plus de 100 000 étudiants ayant bénéficié, à travers l'ensemble du territoire national, d'une campagne de sensibilisation et de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat », organisée par l'accélérateur public de start-up (Algeria venture) ».

Cette campagne de sensibilisation, organisée à travers les différentes universités du pays, du 14 au 21 du mois courant, a visé à « consacrer l'esprit de l'entrepreneuriat et à l'encourager chez les étudiants afin de créer leurs start-up », selon la même source, qui a précisé qu'« au cours de cette activité, un nombre de sujets ont été abordés tels que la création d'entreprise, l'obtention du label start-up, la propriété intellectuelle, le financement, l'incubation, l'accélération et la croissance rapide des start-up ». La campagne vise également à inciter les étudiants à s'engager dans l'entrepreneuriat et l'innovation et à bénéficier des dispositifs offerts par les autorités publiques afin de « répondre aux besoins croissants de l'économie algérienne en matière de création d'entreprises et de création d'emplois », a indiqué le communiqué. La campagne a été organisée par l'accélérateur de start-up (Algeria Venture), qui s'est tenue sous la tutelle du ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en partenariat avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, après plusieurs mois de préparation, notamment après la signature d'une convention cadre entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises qui est à même de « soutenir la création des start-up dans le milieu universitaire », conclut le communiqué.

L. Zeggane

## FORMATION PROFESSIONNELLE — SPHÈRE ÉCONOMIQUE

# Merabi plaide pour le renforcement de partenariats

**L**e ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Yacine Merabi a tenu samedi une rencontre en visioconférence avec les directeurs locaux du secteur où il a insisté sur le renforcement des partenariats avec la sphère économique à travers des conventions appuyant le processus de la formation.

Le ministre a souligné dans ce cadre la nécessité de mettre en place un réseau des relations avec l'environnement économique afin de signer des conventions permettant de placer le maximum de stagiaires dans des entreprises pour

acquérir des qualifications, en sus d'actualiser les programmes de formation. En outre, Merabi a souligné l'importance de « suivre minutieusement l'état des équipements techniques et pédagogiques au niveau des établissements de la formation, mais aussi leurs gestion efficace ». Il a invité, dans ce cadre, les directeurs et les inspecteurs à « effectuer des visites sur le terrain pour s'enquérir de l'état des établissements de formation, notamment en ce qui concerne l'état des équipements techniques et pédagogiques », mettant l'accent sur l'importance de « l'exploitation optimale des internats

et des cantines non exploités ». Le ministre a mis en exergue la nécessité « d'accorder une importance extrême à la maintenance périodique en vue de préserver les équipements techniques et pédagogiques », au regard de leur importance dans la « garantie de la qualité de la formation au plan pratique ». Il a relevé, en outre, l'importance de « consentir davantage d'efforts en matière de prise en charge du dispositif de formation des bénéficiaires de l'allocation de chômage », soulignant, par ailleurs, la nécessité de fournir davantage d'efforts « pour promouvoir la formation à distance

et mobiliser tous les moyens humains et matériels ». Le ministre a préconisé « l'encouragement de l'adoption de ce mode en y orientant les demandeurs de formations au titre de différentes rentrées professionnelles ». Concernant la catégorie de bénéficiaires du système de l'allocation chômage, le nombre total initial de bénéficiaires dans cette catégorie est de 62 052, à la suite de formations qualifiantes au niveau de nos institutions formatrices. Dans ce contexte et compte tenu de l'importance que les pouvoirs publics attachent à ce processus, il faut s'engager davantage, en coordina-

tion avec les secteurs du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Cette réunion est l'occasion de mettre en lumière les obstacles à la réflexion du terrain sur les objectifs attendus de ce dossier sensible. Rappelons que le nombre total de places de formation pour cette rentrée était de 564,981, apprentis soit une augmentation estimée de 1,25 % par rapport à septembre 2021. Le secteur a enregistré un dépassement du nombre de nouveaux entrants, offres fournies par le secteur et estimées à 340 000 places pédagogiques.

M. Seghilani

VENTE DES VIANDES BLANCHES

# Vers le plafonnement des prix

*L'un des engagements phares du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la protection du pouvoir d'achat en vue de permettre aux Algériens du moins à mener une vie décente bénéficie depuis plusieurs mois d'une batterie de mesures significatives pour atténuer un tant soit peu, le fardeau d'un quotidien déjà malmené par plusieurs facteurs.*



Ph: DR

## LE JUSTE PRIX...

Plus explicite, le ministre Henni, a affirmé que les prix plafonnés, applicables dans deux semaines, seront fixés en fonction du coût réel de production, avec des marges bénéficiaires raisonnables que ce soit pour les éleveurs, les détaillants ou au niveau des abattoirs. Cette décision intervient, il faut bien le souligner, à la veille du Nouvel An, qui sera marqué, dès janvier, par des augmentations de salaires, après l'adoption du projet de la Loi de finances 2023.

La protection du pouvoir d'achat n'est pas de la poudre aux yeux. Le pouvoir actuel semble fonctionner de façon diamétralement opposée de ses prédécesseurs. Et pour preuve : dans la gestion d'antan, les augmentations des salaires effectuées, de surcroît, insignifiantes, dans la majorité des cas, étaient toujours une tromperie car souvent suivies par des hausses, justifiées ou injustifiées des prix de produits de large consommation. Du coup, les revalorisations décidées n'apportent aucun réel soutien au pouvoir d'achat de la famille algérienne. Bien au contraire ! Car les prix appliqués sur les produits de consommation, après ces relèvements étaient deux fois, voire trois fois plus importants que la hausse des salaires elle-

même. Le ménage s'est retrouvé alors plus pénalisé qu'il ne l'était avant en raison d'une politique de diversion. Par contre, l'approche actuelle des pouvoirs publics semble plus « sérieuse », plus audacieuse, et plus entrepreneuriale visant à offrir une réelle protection pour le pouvoir d'achat des ménages. Dès lors que le pouvoir agit par anticipation pour éviter les erreurs du passé pour que l'Algérien puisse réellement sentir cette augmentation. D'où la guerre contre les agioteurs, l'intensification du contrôle sur les marchés, le plafonnement des viandes blanches et les autres décisions prises auparavant.

## GRIPPE AVIAIRE : SEULS DEUX FOYERS DÉCOUVERTS

Il faut signaler que les prix de la viande blanche ont connu ces jours-ci, une envolée spectaculaire ou les aviculteurs dans certaines régions du pays cèdent le poulet vivant entre 280 et 300 DA le kg, soit une hausse de 50 DA par rapport au début du mois en cours. Dans les bouchers, il est cédé entre 400 et 440 DA le Kg. Cette hausse pourrait s'accélérer, sans l'intervention des pouvoirs publics, au cours des prochains jours. Cette flambée des prix est justifiée par deux facteurs, rapportent certains médias. La grippe aviaire et le

marché de l'aliment du bétail ciblé par les services du contrôle. Selon ces sources, qui citent des aviculteurs, des foyers de l'épidémie ont été détectés dans plusieurs wilayas du pays comme Médéa, Chlef, Boumerdès et Béjaïa entre autres suivi d'un taux de mortalité très élevés. L'offre va ainsi baisser de manière drastique le mois de décembre prochain, avance-t-on de mêmes sources. L'autre facteur est lié au marché de l'aliment du bétail ciblé par les services du contrôle avec notamment l'obligation de facturation des ventes des aliments du bétail. D'après ces aviculteurs, les prévisions pour un Kg du poulet dans une boucherie pourrait atteindre les 600 DA au début de l'année 2023.

## VACCIN : 20 MILLIONS DE DOSES DISPONIBLES

Ce que démentent les pouvoirs publics par la voix du ministre de l'Agriculture, qui affirme que la grippe aviaire n'a eu aucun effet dans le pays, et seuls deux foyers ont été découverts au niveau national et ont été complètement éradiqués. Plus rassurant encore, le ministre souligne que les analyses faites avec des techniques "développées" par la Direction générale des forêts et le laboratoire national relevant des services vétérinaires du ministère, ont montré que cette épidémie a été "définitivement" maîtrisée, tout en rassurant, également, sur la disponibilité des vaccins contre la grippe aviaire en Algérie (plus de 20 millions de doses de vaccin), en plus du lancement de l'opération de vaccination après l'importation d'une quantité de vaccins, en prévision de toute infection, ajoute le ministre. Le ministre coupe ainsi l'herbe sous les pieds des spéculateurs et leurs futures projections malintentionnées. **Brahim Oubellil**

## 3E CONGRÈS MINISTÉRIEL SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS À OMAN L'Algérie appelle au renforcement de la coordination

L'Algérie a participé aux côtés d'une quarantaine de pays, aux travaux du troisième congrès ministériel sur la résistance aux antimicrobiens, tenu à Mascate, Sultanat d'Oman. Le représentant de l'Algérie a mis l'accent, lors de son intervention, sur « le renforcement de la coordination face à cette épidémie qui a moissonné à ce jour plus d'un million et trois-cent mille personnes à travers le monde ». Dans un discours du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, lu en son nom par l'ambassadeur d'Algérie à Oman, Filali Ghouini, il a été souligné « que l'Algérie travaille, à travers le ministère de la Santé et en coordination avec les ministères de l'Agriculture et l'Environnement, pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens ». Il a affirmé à cette occasion, que l'Algérie est « disposée à coopérer avec l'ensemble des acteurs en la matière pour en réduire les conséquences ainsi que les retombées sur la santé humaine, animale et l'environnement en général ». Rappelant à cet égard les efforts de l'Etat algérien dans sa lutte contre la pandémie (Covid-19), le diplomate a mis en exergue, lors de son intervention aux travaux dudit congrès tenus, les 24 et 25 du mois courant, « les mesures efficaces » prises par les pouvoirs publics en tête desquels, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde « un intérêt particulier aux avis des spécialistes afin de faire face aux différentes épidémies ». Le Président Tebboune encourage constamment les personnels du secteur tout en s'attendant à les protéger des maladies qui menacent leur santé. Les participants ont adopté, à la clôture des travaux, « la Déclaration de Muscat » portant accélération des mesures de « santé unique » sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD 2030).

L.Zeggane

PROJET DE RÉVISION DU STATUT DU PERSONNEL DE LA SANTÉ

# La Fonction publique se saisira de la première mouture dans 10 jours

« La première mouture du statut particulier du personnel de la santé sera soumise à la Fonction publique dans les dix prochains jours ». C'est ce qu'a annoncé, depuis Annaba, le ministre de la Santé Abdelhak Saihi. En effet, après avoir annoncé il y a quelques jours que l'élaboration du statut particulier du personnel de la santé ait atteint un stade avancé, le ministre Saihi vient de confirmer l'avancée notable du dossier, puisqu'il sera soumis, dans dix jours au plus tard, à la Fonction publique. Depuis Annaba où il a inauguré un hôpital régional dans la commune d'EL-Bouni, Saihi a précisé en marge de l'évènement que le projet de loi a été préparé avec la participation du partenaire social et vise principalement à redonner de la considération au rôle et à la fonction du médecin référent. Selon le ministre, cette feuille de route « est le cadre idéal pour la prise en charge de toutes les revendications des

employés du secteur, quel que soit leur grade », car, assure-t-il, « le dialogue est l'outil principal de la résolution de tous les problèmes ». Rappelant qu'une série de concertations a eu lieu entre le ministre de la Santé et les différents syndicats de manière à permettre la prise en charge de l'ensemble de leurs préoccupations socio-professionnelles, et écouter leurs propositions quant aux amendements nécessaires ainsi que les réponses à apporter à certaines réserves de la Fonction publique. Dans ce cadre, rappelons, certaines audiences accordées par Saihi à plusieurs syndicats, à l'instar du Syndicat national des enseignant-chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu), le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) et la Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNTS) affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le Syndicat national des sages-femmes, le Syndicat national des méde-

cins généralistes de la santé publique (SNMG/SP). Cependant lors de sa rencontre avec le SNMG/SP, Abdelhak Saihi s'est engagé à répondre à l'une des principales revendications des médecins généralistes, celle d'inscrire dans le statut particulier de ce corps de nouveaux grades et postes à l'instar de celui du médecin référent et de la spécialisation à l'exemple des médecins urgentistes. Il s'est également engagé à élargir le champ des compétences et à la reconnaissance statutaire des CES et des compétences acquises. De même, le ministre a rassuré, lors de la rencontre avec le Syndicat national des sages-femmes, à l'élaboration de nomenclatures des missions pour faire connaître cette profession et le domaine d'intervention de la sage-femme. Lors de la rencontre avec le Snechu, la prise en charge de la question de la révision du statut des hospitalo-universitaires a également été abordée afin

d'améliorer les rétributions et l'organisation du travail ainsi que la nécessité de revoir le régime indemnitaire. Toutefois, certains statuts restent toujours en débat, à l'instar de celui du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP). Ces derniers attendent depuis plus de onze ans que le projet d'amendement du statut de ce corps, bien qu'il soit finalisé et approuvé par le ministère de la Santé et envoyé à la Fonction publique depuis 2011. Signalant à ce propos, que le SNPSSP ne cesse d'interpeller les hautes instances du pays et à leur tête le président de la République sur le fait que le statut particulier des praticiens spécialistes est « le statut particulier le plus injuste et le plus pénalisant de la Fonction publique eu égard des critères arrêtés par la Fonction publique en termes d'études universitaires et de compétences ».

Sarah Oubraham

FACE AUX PROBLÈMES RÉCURRENTS DE L'ATTAQUE DES VERTS

# Tous les espoirs placés sur Andy Delort



Phs : DR

*On ne le dira jamais assez : le secteur offensif sera l'un des gros chantiers que le sélectionneur national, Djamel Belmadi, doit travailler en prévision des prochaines échéances. Pour d'aucuns, la nécessité d'injecter un sang neuf à ce secteur demeure une urgence, sauf que trouver un chasseur de buts, aussi bien dans les stades algériens qu'étrangers, n'est pas du tout une mince affaire.*

**C**ertes, le buteur historique des Verts, Islam Slimani, se dit toujours apte à poursuivre l'aventure avec l'équipe nationale, mais tout le monde s'accorde à dire que son niveau a sensiblement baissé cette saison. La preuve, il n'a inscrit qu'un seul but en club depuis le début de cet exercice et un autre en sélection face à la Guinée en septembre dernier à Oran. Cependant, aux yeux des spécialistes, Belmadi a une bonne carte à jouer s'il exploitait bien la présence dans les rangs de son effectif d'un certain Andy Delort. C'est sur ce dernier que tous les espoirs des fans des Fennecs reposent désormais. En quête de revanche, Andy Delort serait, dit-on, déterminé à rattraper le temps perdu et se prépare pour marquer son territoire lors des

échéances du mois de mars. Les dernières sorties ratées de l'EN font que pour la reprise de la compétition officielle (éliminatoires de la CAN 2024) en mars prochain, un débat est lancé en Algérie sur la révolution que doit opérer l'entraîneur national Djamel Belmadi pour rendre la sélection nationale plus compétitive. D'ailleurs, tandis que ses coéquipiers savourent leurs vacances avant de retrouver le chemin des entraînements que ce lundi, Andy Delort suit actuellement un programme individuel au centre d'entraînement de l'OGC Nice, son club employeur. Delort, qui a inscrit 6 buts cette saison avant sa blessure au genou mi-octobre, prépare son retour à la compétition en compagnie des préparateurs physiques du club azuréen avec des

ateliers sur le terrain, ainsi qu'en salle de musculation, selon le site officiel de l'OGCN. Du haut de ses 31 ans, le joueur aspire toujours bénéficier d'une totale confiance de la part de l'entraîneur national pour montrer ce dont il est capable. Au regard de son énorme potentiel technique et physique, et surtout son sens du but qu'il a prouvé là où il est passé, Delort devra plus que jamais profiter de l'occasion qui s'offre devant lui pour enfin s'imposer comme un titulaire à part entière de l'effectif du "Club Algérie". Cela passe tout simplement par marquer des buts à même de mener l'équipe nationale pour retrouver son lustre qu'il a perdu durant toute l'année 2022.

Hakim S.

EN VACANCES EN ALGÉRIE

## Benrahma ébloui par sa popularité à Oran

**P**rofitant de la trêve que connaît le championnat anglais, à l'instar d'ailleurs de tous les championnats du monde ou presque, Mondial qatari oblige, l'international algérien, Said Benrahma, a préféré passer quelques jours de vacances à Oran, sa ville natale.

Il faut dire que, selon les propos du joueur de West Ham lui-même, ce dernier ne s'est jamais attendu à ce qu'il soit aussi populaire et aimé par les Oranais.

«Je suis vraiment très content de l'accueil que me réservent les gens là où je pars. Oran, c'est ma ville natale. J'ai passé toute mon enfance à Bethioua. Mon père, que Dieu ait son âme, et de Sidi Bel-Abbès. Je suis très fier de mes origines, même si c'est la première fois que j'ai cette occasion de passer plus de jours dans la ville où j'ai grandi. Franchement, je suis très heureux, et ça me fait aussi un plus grand plaisir de constater



que les gens m'aiment à ce point. Je reçois des messages de la part de mes fans quand je joue mes matchs avec mon équipe en Premier League. Je remercie tous ceux qui me soutiennent sans cesse", a-t-il confié dans un enregistrement vidéo.

Revenant sur ses débuts de saison très flatteurs en Premier League, malgré le parcours décevant, jusque-là, de son équipe West Ham, Benrahma a précisé avoir beaucoup bossé durant l'intersaison avec la ferme intention de briller cette saison.

Pourtant, les prestations de premier ordre qu'il réussit à chaque fois qu'il est aligné, ne lui ont pas suffi pour gagner une place de titulaire au sein de l'échiquier du club londonien. Et pour cause, son entraîneur ne semble pas le porter dans son cœur. Une attitude du coach écossais qui lui a valu souvent des critiques de la part des fans de West Ham qui s'interrogent souvent sur les raisons de la marginalisation de l'international algérien par son coach.

Malgré cela, Benrahma se dit optimiste quant aux possibilités du retour au premier plan de son équipe dans la suite du parcours, "grâce à la confiance régnant dans le groupe", a-t-il souligné.

Concernant la sélection algérienne, où il n'arrive toujours pas à faire étalage de son énorme potentiel, l'ex-joueur de Brentford a promis de tout faire avec ses coéquipiers pour permettre à l'équipe nationale de revenir au-devant de la scène.

H. S.



**GUELMA.** UNITÉ DES PÂTES DE BOUCHEGOUF

# Bientôt la commercialisation des produits sans gluten

*L'unité des pâtes sans gluten installée sur le site de l'usine de levure de la commune de Bouchegouf, wilaya de Guelma s'apprête à commercialiser ses premiers produits après avoir terminé l'ensemble des procédures liées à la conformité de sa production, ont affirmé samedi ses responsables à la wali Mme Houria Aggoune.*

**A**u cours d'une visite inopinée de la wali à cette unité relevant de la filiale Céréales Constantine du groupe public Agrodif, les mêmes responsables ont assuré que l'échantillon final de pâtes sans gluten a été développé après deux mois de tests et toutes les dispositions de conformité ont été accomplies. L'étape prochaine, ont-ils ajouté, sera le lancement d'une campagne de présentation du produit et le début de la commercialisation au terme des mesures administratives liées au registre de commerce et du changement de l'activité de l'unité de la production de levure à la fabrication de pâtes sans gluten et de l'amidon et l'élaboration de l'emballage final. La wali a visité la chaîne de production du premier produit sans gluten (macaroni) qui devra à l'avenir inclure d'autres produits, a-t-on expliqué. Une des entraves ayant retardé l'entrée en production de l'unité est la rénovation des canalisations d'assainissement dégradées. Sur site, les services de la daïra de Bouchegouf ont fait état de l'ins-



PH : DR

cription d'une opération au plan de développement communal pour la rénovation de ce réseau qui sera lancée "prochainement". La wali a appelé les responsables de l'unité à penser à exporter et ne pas se contenter du marché local, affirmant que c'est là un des objectifs fixés par le gouvernement au travers de sa décision en 2021 de relancer cette unité à l'arrêt depuis 20 ans et d'en changer l'activité.

Les gérants de l'unité ont demandé à l'occasion l'appui des autorités locales pour approvisionner en électricité la deuxième chaîne de production et la wali a aussitôt chargé les services concernés présents sur site de régler cette situation au plus vite. Deux cents (200) emplois directs et 300 autres indirects devront être créés au terme du plan de relance de cette unité, selon sa fiche technique.

**M'SILA.** SONATRACH

## Vers le financement de plusieurs projets dans trois communes

**L**e groupe pétrolier Sonatrach financera plusieurs projets de développement implantés dans les communes de Ouanougha, Ain Elhadjel et Mjdjel dans la wilaya de M'sila, ont annoncé, dimanche les services de la wilaya. Le financement concerne quatre projets, à savoir le raccordement en électricité de la localité d'Elkoudia dans la commune de Ouanougha, la réhabilitation de deux écoles à

Ain Elhadjel et Mjdjel et la réhabilitation d'une salle de soin à Ouled Souaiab dans la commune de Ain Elhadjel, a-t-on précisé. Une convention, a été signée dernièrement entre Sonatrach et les présidents des assemblés populaires des communes concernées, indique la même source. La convention prévoit le financement titre solidaire de Sonatrach de projets mobilisant une enveloppe financière esti-

mée à vingt (20) millions de dinars, précise la même source, ajoutant que cette initiative saluée par les autorités locales de la wilaya de M'sila concernera une population estimée à plus de 8000 habitants dans les régions ciblées par la concrétisation de ces projets. La wilaya de M'sila abrite une station de pompage du pétrole brut localisée à Ghzal relevant de la commune de M'sila a-t-on rappelé.

DSA

## Extension des superficies réservées à la production céréalière pour la saison 2022-2023

**L**es superficies réservées à la production céréalière à M'sila ont connu une extension de 7.000 hectares au titre de la saison agricole 2022-2023, a-t-on appris samedi auprès de la direction de wilaya des services agricoles. Les superficies réservées à la production des céréales sont actuellement de 45.000 hectares (ha), contre 38.000 ha durant la précédente saison (2021-2022), soit une évolution de 7.000 hectares, a précisé la direction des services agricoles de M'sila. L'adhésion de 30 agriculteurs, à M'sila dans le programme national visant le développement de la culture intensive et la production des semences des céréales est derriè-

re cette évolution, a expliqué la même source ajoutant que les nouvelles exploitations sont localisées dans des superficies irriguées et dotées de réseaux d'irrigation par aspersion, en particulier. En 2022, la production céréalière a atteint 940.000 quintaux (qx) dont 6.000 qx de semence céréalière, ont noté les services de l'agriculture de M'sila soulignant que les campagnes de vulgarisation menées par les techniciens du secteur agricole se concentrent sur l'application de méthodes devant permettre de ramener la moyenne de la production des céréales de moins de 20 qx à l'hectare à plus de 35 qx/ha.

**MOSTAGANEM.** DSA

## La production laitière a dépassé les 95 millions de litres

**L**a production laitière dans la wilaya de Mostaganem a atteint, durant la campagne écoulée 2021-2022, plus de 95 millions de litres, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le bureau de la production et de l'appui technique de la DSA a indiqué que la quantité produite qui a atteint plus de 95 millions de litres est répartie entre 73 millions de litres de lait de vache, 12 millions de litres de lait de chèvres ainsi que 5 millions de litres d'agnelles. Le bilan des laiteries publiques et privées que compte la wilaya, fait état d'une collecte de près de 11 246.000 litres de lait cru durant cette campagne. La même source a relevé également les mesures de soutien à la production, de collecte et de transformation du lait. En effet, les éleveurs, les collecteurs et les transformateurs de lait bénéficient d'avantages dans le domaine de la production d'aliments, des acquisitions de matériels d'irrigation et d'équipements d'élevage bovins. La wilaya de Mostaganem entend devenir un nouveau pôle agricole dans le futur "Bassin laitier" au niveau de la plaine El Bordjia, (communes de Sirat et El Hassiane) pour augmenter sa production pour atteindre plus de 12 millions de litres de lait par an, ce qui contribuera à alléger la facture d'importation de la poudre de lait et de répondre à la demande de ce produit de large consommation. La wilaya de Mostaganem dispose de plus de 21.300 têtes de vaches laitières et 107.250 têtes d'ovins et 15.400 caprins. Ce secteur compte plus de 2.000 professionnels qui travaillent dans les domaines de l'élevage ovin, la production, la collecte, la transformation et la distribution de lait, a-t-on souligné.

**EL-TARF.** FONCIER

## Récupération de 20 assiettes foncières industrielles non exploitées

**L**a direction de l'Industrie de la wilaya d'El Tarf a récupéré récemment pas moins de 20 assiettes foncières industrielles inexploitées depuis 2021, a indiqué samedi, la direction. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'Industrie de la wilaya d'El Tarf, Meziani a indiqué que 20 lots de terrain destinés, à l'investissement industriel privé non exploités depuis 2021, ont été ainsi récupérés récemment dans le cadre de l'opération visant l'assainissement du foncier industriel et la promotion de l'investissement dans la wilaya, a souligné la direction de l'industrie ajoutant que les 20 lots récupérés représentent 25 hectares. En outre, 26 dossiers ont été adressés aux tribunaux pour la récupération des assiettes foncières représentant vingt hectares (20 ha), a ajouté la même source. L'opération d'assainissement du foncier industriel non exploité dans la wilaya d'El Tarf, constitue une priorité pour les autorités locales, à leur tête le wali, M. Kharfouche Ben Arar lequel œuvre à mettre fin aux spéculations en la matière, a souligné M. Meziani avant d'expliquer que la direction de l'Industrie a adressé 62 mises en demeure aux bénéficiaires de lots de foncier industriel n'ayant pas honoré leurs engagements. Par ailleurs, la commission de wilaya chargée du suivi et de la mise en œuvre des projets d'investissement, poursuit ses actions, en vue de promouvoir l'investissement, compte tenu de l'augmentation des demandes déposées pour l'obtention d'un foncier industriel, selon le directeur local de l'Industrie.

**DJELFA.** EL GUEDID

## Un mort et quatre blessés dans un accident de la circulation

**U**ne personne est décédée et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, dimanche, dans la commune d'El Guedid (Ouest de Djelfa), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Selon le chargé de communication auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué, le lieutenant Abderrahmane Khadher, l'unité secondaire de Charef est intervenue suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, au lieu-dit Fritissa, sur l'axe de la RN 46 en direction d'El Guedid. L'accident a causé la mort d'un homme de 30 ans et des blessures plus ou moins graves à quatre (4) autres personnes âgées entre 25 et 40 ans secourues sur place, avant leur évacuation vers l'hôpital de Charef, où la dépouille de la victime a été, également, transférée, a-t-on ajouté. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a conclu le responsable.



ORAN. AGRICULTURE

## Extension de la surface dédiée à l'oléiculture

La superficie réservée à l'oléiculture dans la wilaya d'Oran enregistre une extension continue grâce à l'intérêt des agriculteurs pour ce type d'arbre fruitier, l'accompagnement technique et l'appui de l'État au développement de cette activité agricole, a-t-on appris de la Direction des services agricoles.

L'oliveraie occupe le premier rang parmi l'arboriculture fruitière à Oran. Elle enregistre une extension de la superficie réservée à cette culture, estimée à 135 hectares lors de la campagne agricole 2021-2022, contre 42 ha la saison précédente, a souligné Abdelkader Bendjenna, chargé de l'arboriculture au service de l'organisation de la production et de l'appui technique. La superficie oléicole productive de la wilaya d'Oran s'élève à 7 205 ha parmi la superficie totale de cette filière, estimée à 8 751 ha. Le soutien apporté par l'État à l'oléiculture a également encouragé les agriculteurs à se tourner vers ce type d'arbres, notamment dans le domaine de l'irrigation, en octroyant des autorisations pour le fonçage des puits et en bénéficiant d'aide pour équiper les oliveraies de systèmes d'irrigation par "goutte-à-goutte", en plus de leur accompagnement permanent par des techniciens, a ajouté la même source. Dans ce contexte, 160 hectares dédiés à l'oléiculture ont bénéficié d'équipements, avec un appui s'élevant à 50% pour le système d'irrigation goutte à goutte depuis mars dernier à ce jour. À cela s'ajoutent les subventions de l'État qui ont atteint 80%



pour la réalisation de bassins d'eau souterraine (Géo membrane), selon les données de la Direction des services agricoles. Par ailleurs, la DSA prévoit une production de 122 000 quintaux d'olive au cours de la campagne actuelle, contre 154 408 qx, lors de la saison précédente, avec un rendement de 22 qx à l'hectare, selon le responsable de l'arboriculture fruitière du service d'organisation de la production et l'appui technique.

À ce jour, 78 241 quintaux ont été produits sur une superficie de 5 081 has, avec un rendement de 15,39 qx à hectare. L'opération de cueillette, lancée mi-octobre dernier, se poursuit dans les vergers d'Oran, connus pour leur culture des variétés d'olive "Sigoise" et "Chemlal". La

même source a attribué la baisse attendue de la production oléicole à un déficit pluviométrique, avec des précipitations estimées à 123 mm au cours des mois de décembre, janvier et février.

Des quantités jugées insuffisantes, en plus des vents et canicules des mois d'avril et mai, conduisant à la chute, en grande partie, des fruits avant leur cueillette. Concernant l'huile d'olive, la quantité produite jusqu'à présent a atteint 2 510 hectolitres et l'opération se poursuit avec un taux d'avancement de la production de 70 %. La quantité produite au cours de la saison écoulée avait atteint 3 031 hectolitres, selon la même source. La wilaya d'Oran compte cinq huileries situées dans les régions de Boutlélis et Benfréha.

FÊTE DE LA CLÉMENTINE DE MISSERGHINE

### La troisième édition aujourd'hui

La troisième édition de la fête de la Clémentine de Misserghine se tiendra lundi à Oran avec la participation de 25 exposants spécialisés dans la filière des agrumes, a-t-on appris des organisateurs. La manifestation, qui se tiendra à la place du 1er novembre 1954 de la commune de Misserghine, considérée comme le berceau de la variété Clémentine, est organisée par la Chambre d'agriculture et la direction des Services agricoles d'Oran, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la Chambre, Zeddoum Lahouari.

Des producteurs d'agrumes des wilayas de l'ouest du pays sont attendus à ce rendez-vous, qui verra également la participation du Conseil interprofessionnel des agrumes d'Oran et l'association locale des producteurs de la Clémentine de Misserghine, afin d'échanger leurs expériences pour le développement de la filière, a ajouté M. Zeddoum. Cette fête est une tradition annuelle, qui a un écho local et national et qui témoigne d'une grande participation citoyenne. Elle a pour objectif de faire connaître l'his-

toire de ce type d'orange, un produit local qui se distingue par divers caractéristiques, de mettre en lumière les compétences et les efforts des producteurs d'agrumes qui œuvrent au développement de cette filière à Oran, selon le responsable. La manifestation sera aussi l'occasion de sensibiliser sur l'importance d'étendre la culture des agrumes, en particulier la Clémentine de Misserghine à Oran, qui nécessite un apport important en eau, en accordant aux agriculteurs des autorisations pour creuser des

puits ou récupérer des puits relevant actuellement de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran. Deux puits ont été fournis aux producteurs au cours de l'année écoulée, a-t-on indiqué. La superficie cultivée en agrumes dans la wilaya d'Oran est actuellement de 415 hectares, notamment dans les régions de Misserghine et Boutlélis. La production était estimée à 41 335 quintaux lors de la campagne de récolte de l'an dernier, selon les données de la direction des Services agricoles.

CONSTANTINE. AIN ABID

### Lancement des travaux de réaménagement de la zone d'activité

Les travaux de réaménagement de la zone d'activité de la commune d'Aïn Abid, dans la wilaya de Constantine, ont été lancés pour permettre la dynamisation de l'activité économique et industrielle dans cette région, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. L'opération, lancée sur instruction du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, portera sur le raccordement aux réseaux divers, le bitumage des routes et l'aménagement des trottoirs, avant de lancer, dans une étape ultérieure, les travaux de l'éclairage public, a fait savoir la même source, qui a mis l'accent sur l'importance de ce projet

dans le développement de la région. Les travaux de réaménagement de cette zone d'activité, située au centre de la commune d'Aïn Abid, devront être réceptionnés dans le courant du premier semestre 2023, a fait savoir la même source, révélant que des mesures ont été prises pour permettre l'implantation d'une mini zone d'activité à proximité immédiate de cette zone d'activité. Dans ce cadre, la même source a indiqué que le terrain devant abriter la mini zone d'activité a été déjà choisi et ne reste que l'accomplissement des mesures administratives d'usage pour permettre la concrétisation du projet sur le terrain. La

mini zone d'activité devra être consacrée à la promotion des start up, selon les informations recueillies auprès des services de la wilaya qui ont fait part d'un "important programme" local pour la création de mini zones d'activité à travers plusieurs communes de la wilaya. En plus de la zone d'activité dont les travaux de réaménagement sont en cours sur fonds propres des collectivités locales, et la nouvelle mini zone d'activité devant être lancée en réalisation incessamment, la région d'Aïn Abid dispose également d'une zone d'activité "Douamas" s'étendant sur 500ha, a-t-on fait savoir.

ANNABA. EL-BOUNI

### Inauguration du 1er hôpital régional numérique des urgences médicochirurgicales

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a inauguré samedi dans la commune d'El-Bouni, wilaya d'Annaba, le premier hôpital régional numérique intégré des urgences médicochirurgicales qui représente un modèle de prise en charge rapide et efficace des cas d'urgence des patients. Cette réalisation sanitaire de qualité constitue "un acquis pour la santé en Algérie et un modèle de la concrétisation des engagements du président de la République, M Abdelmadjid Tebboune visant à réaliser un bond qualitatif dans la prise en charge des malades et des prestations sanitaires", a déclaré le ministre lors de l'inauguration de cet hôpital numérique doté des plus modernes équipements médicaux notamment de diagnostic, d'imagerie médicale et de chirurgie avec une capacité de 165 lits dont 30 de réanimation. Lors de son inspection de la salle de cathétérisme réservée aux urgences cardiaques, le ministre a souligné que cette réalisation "pilote" traduit la volonté de numériser le secteur en plaçant le patient au cœur de toutes les réformes qui tendent à promouvoir le service sanitaire, affirmant qu'il constitue une des priorités du secteur de la santé. Il a ajouté que l'hôpital régional numérique des urgences médicochirurgicales d'El Bouni "sera un modèle de la gestion numérique des infrastructures sanitaires y compris le réseau des polycliniques". Au cours de sa tournée à travers les pavillons de cet hôpital, M. Saïhi a insisté sur "l'intérêt à caractère prioritaire accordé pour la maintenance préventive périodique et régulière du matériel important dont est doté cette structure". Le ministre poursuivra sa visite de travail dans la wilaya par l'inauguration et le lancement de plusieurs projets de structures sanitaires dans les communes d'Oued El Aneb, Aïn Berda et de Tréat.

BÉCHAR. AQUACULTURE

### Plus de 30 projets d'investissement approuvés

Trente-deux (32) projets d'investissement en aquaculture ont été approuvés dans la wilaya de Béchar, a-t-on appris samedi de la direction locale de la pêche et des produits halieutiques (DPPH). Ces projets seront réalisés au niveau de deux (2) zones d'activités aquacoles, situées dans la région frontalière de Béni-Ounif et la zone agricole de Hassi-Houari (nord de Béchar) et qui s'étendent respectivement sur 61 et 50 hectares, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Djamel Boulekhsaim. La création de ces zones d'activités, a pour objectif d'encourager et promouvoir la pratique de l'élevage de différentes espèces de poissons d'eau douce dans la région, tout en assurant aux investisseurs publics et privés le foncier nécessaire, a indiqué la même source. Et d'ajouter que le secteur s'engage, par ailleurs, à inciter les jeunes notamment les universitaires à investir dans l'industrie de transformation alimentaire par la création de micros-entreprises spécialisées dans la conservation des poissons d'eau douce. La DPPH de Béchar qui a procédé, cette année, à l'ensemencement de plus de 60 000 alevins de différentes espèces de poissons d'eau douce dont plus de 40 000 alevins de tilapia rouge à travers des fermes aquacoles et des bassins agricoles, prévoit prochainement l'entrée en phase d'exploitation de deux (2) nouvelles fermes aquacoles à Béchar, d'une capacité de production globale de 5 et 20 tonnes par an de poissons d'eau douce, a-t-il fait savoir.

APRÈS UN ACCORD ENTRE MADURO ET L'OPPOSITION

# Washington allège les sanctions contre le Venezuela

Les États-Unis ont annoncé samedi un allègement de l'embargo pétrolier envers le Venezuela sur fond d'isolement de la Russie, immédiatement après l'annonce de la signature d'un accord entre le pouvoir de Nicolas Maduro et l'opposition à Mexico.

Le gouvernement américain a autorisé le géant pétrolier Chevron à reprendre partiellement ses extractions d'hydrocarbures au Venezuela quelques minutes après l'annonce d'un "second accord partiel de protection sociale du peuple vénézuélien", salué par la communauté internationale. Dans un communiqué, le département du Trésor a autorisé Chevron à relancer en partie sa co-entreprise avec Petroleos de Venezuela (PdVSA, société d'État vénézuélienne). Chevron doit cependant s'assurer que "PdVSA ne reçoive aucun revenu des ventes de pétrole réalisées par Chevron". Dans un autre communiqué, le géant pétrolier s'est engagé à respecter le "cadre réglementaire imposé", en confirmant avoir reçu l'autorisation de reprendre en partie ses activités au Venezuela. En mai, Washington avait déjà permis à Chevron de "négocier les termes de potentielles futures activités au Venezuela", ce qui représentait une première entorse à l'embargo sur le pétrole vénézuélien imposé par Washington en 2019 dans l'espoir d'évincer Nicolas Maduro. Les États-Unis cherchent de nouvelles sources d'hydrocarbures pour compenser la perte du brut russe à la suite des sanctions prises en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le Venezuela disposerait des plus grandes réserves au monde, d'après certains experts. Dans un communiqué commun, les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada ont



"salué la décision de reprise du dialogue" entre le régime socialiste de Maduro et l'opposition. Un haut responsable américain a qualifié l'accord d'"étape importante dans la bonne direction".

## PAS D'ACCORD SUR LES ÉLECTIONS

Ce dialogue représente "un espoir pour toute l'Amérique latine" et "le triomphe de la politique", s'est félicité le ministre mexicain des Affaires étrangères Marcelo Ebrard. En même temps que les pourparlers de Mexico, Caracas accueille depuis lundi la reprise des négociations entre le gouvernement colombien et l'ELN (Armée de libération nationale), considérée comme la dernière guérilla active en Colombie. Sur le fond, le pouvoir et l'opposition sont tombés d'accord pour entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de débloquent les "fonds légitimes" appartenant au Venezuela "qui se trouvent geler dans le système financier international".

Cet argent alimentera un "fonds pour la protection sociale du peuple vénézuélien" pour répondre aux besoins les plus urgents du pays (système de santé, réseau électrique, éducation, réponse aux récentes pluies torrentielles qui ont tué près de 80 personnes en octobre). Pour la conception et la gestion de ce fonds, les deux parties vont demander le soutien des Nations unies, selon l'accord lu par un représentant de la Norvège, pays médiateur dans le dialogue inter-vénézuélien de Mexico. "Par la voie de cet accord, nous allons sauver plus de trois milliards de dollars", a estimé le représentant en chef du pouvoir vénézuélien, le président de l'Assemblée nationale Jorge Rodríguez. Le fonds sera géré par

l'ONU "avec un cadre programmatique de projets et de chantiers à exécuter", a déclaré le représentant de l'opposition, Gerardo Blyde.

Le président Maduro exige la levée des sanctions économiques américaines qui frappent son pays, notamment de l'embargo sur les exportations de pétrole. Pour sa part, l'opposition vénézuélienne réclame des solutions à la "crise humanitaire", "le respect des droits humains", et des garanties pour des "élections libres et observables", a indiqué jeudi un communiqué de la Plateforme unitaire. Il n'y a pas de consensus sur ces élections qui devraient avoir lieu en 2024, d'après une source proche du dossier consultée jeudi par l'AFP. Dans leur communiqué commun, les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada ont demandé aux deux parties de "faire preuve de bonne volonté en vue d'un accord global conduisant à des élections libres et régulières en 2024". L'opposition accuse M. Maduro d'avoir été réélu en 2018 de manière frauduleuse.

La pauvreté touche huit personnes sur dix au Venezuela, d'après l'enquête nationale Encovi sur les conditions de vie publiée au début du mois. Sept millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays en raison de la crise politique et économique, notamment depuis la mort de l'ancien président Hugo Chavez en 2013. Le dialogue s'est ouvert en août 2021 à Mexico, après des tentatives qui ont tourné court en 2018 et 2019. Nicolas Maduro a suspendu les pourparlers deux mois plus tard, après l'extradition aux États-Unis d'Alex Saab, un homme d'affaires vénézuélien proche du pouvoir poursuivi pour blanchiment de capitaux.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN ITALIE

## Une morte et une dizaine de disparus

Une femme a péri et une dizaine de personnes étaient portées disparues samedi après un glissement de terrain provoqué par de fortes pluies sur l'île italienne d'Ischia, au large de Naples, selon un nouveau bilan actualisé. Une vague de boue et de débris a dévasté la petite ville de Casamicciola Terme, dans le nord de l'île, submergeant au moins une maison et emportant des voitures vers la mer, selon les médias italiens et les services de secours. La première victime est une femme dont le corps a été

retrouvé par les secouristes, a annoncé le préfet de Naples, Claudio Palomba, lors d'une conférence de presse. Certaines des personnes initialement portées disparues ont été retrouvées saines et sauvées par la suite, dont une famille avec un nouveau-né, a précisé le préfet. Mais on restait sans nouvelles d'une dizaine de personnes en milieu d'après-midi, selon M. Palomba. Les opérations de recherche sont compliquées par une pluie persistante et de forts vents, qui ont également retardé l'acheminement de ren-

forts par ferry depuis le continent. Le ministre italien de l'Intérieur Matteo Piantedosi avait plus tôt indiqué que plusieurs personnes étaient coincées dans la boue, évoquant une situation "très grave". Il avait néanmoins démenti des affirmations de son collègue, le vice-Premier ministre et ministre des Infrastructures Matteo Salvini, qui avait donné un bilan de huit morts. "À cet instant précis, aucun décès n'est confirmé", avait ajouté M. Piantedosi, tout en signalant que la situation pouvait encore évoluer.

GUINÉE ÉQUATORIALE

## Le président Obiang réélu avec 94,9% des voix

Le chef de l'État équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, a été réélu sans surprise avec un score de 94,9% à l'élection présidentielle, selon les résultats officiels annoncés samedi par la Commission électorale nationale. "La Commission électorale nationale proclame le candidat Obiang Nguema Mbasogo, président de Guinée équatoriale pour les 7 prochaines années", a annoncé Faustino Ndong Esono Eyang, président de la Commission électorale, qui a précisé que le taux de participation s'établissait à 98%. Les pourcentages obtenus par les candidats de l'opposition, Andrés Esono Ondo de Convergence pour la Démocratie Sociale (CPDS), seul parti d'opposition qui ne soit pas interdit, et Bonaventura Monsuy Asumu, du Parti de la coalition sociale démocrate (PCSD), n'ont pas été communiqués. Ils ont respectivement recueillis 9 684 et 2 855 suffrages, dans un des régimes les plus fermés et autoritaires au monde où l'opposition est réprimée et muselée. Outre l'élection présidentielle, le tout-puissant Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) et sa coalition ont raflé l'ensemble des 100 sièges de députés et des 55 de sénateurs mis en jeu lors des élections législatives et locales qui se tenaient simultanément. Le PDGE disposait de 99 sièges dans l'Assemblée nationale sortante et gagne un député. Un total de 427.661 Equatoguiniens sur 1,4 million d'habitants étaient inscrits sur les listes électorales de ce petit État pétrolier d'Afrique centrale dirigée d'une main de fer par M. Obiang qui détient le record de longévité des chefs d'État en exercice, hors monarches.

RD CONGO

## La prochaine élection présidentielle fixée au 20 décembre 2023

La prochaine élection présidentielle en RD du Congo a été fixée au 20 décembre 2023, a indiqué samedi la commission électorale indépendante (CENI). Cette annonce a été faite au cours d'une cérémonie officielle organisée samedi à Kinshasa où le président de la CENI Denis Kadima a procédé à la publication du calendrier des prochaines échéances en RDC. Outre l'élection présidentielle, la CENI a aussi rendu public les calendriers fixant la tenue des élections à tous les niveaux, dont celui des élections législatives, provinciales et locales. "Le processus électoral est donc en marche et rien ne va empêcher le respect de ce calendrier", a déclaré Denis Kadima au cours de la cérémonie, tout en invitant les acteurs politiques et la population à contribuer à la réussite totale des élections. La RDC a organisé la dernière élection présidentielle fin décembre 2018 après près de deux ans de report suite aux problèmes politiques internes.

INDONÉSIE

## Le bilan du tremblement de terre s'élève à 318 morts

Le bilan du tremblement de terre qui a frappé la province indonésienne de Java s'est alourdi à 318 morts, et 14 autres personnes sont toujours portées disparues, a indiqué samedi un haut responsable de l'agence nationale des catastrophes naturelles. Après le séisme de magnitude 5,6, qui a frappé lundi la province de Java-Ouest, huit corps supplémentaires ont été retrouvés lors des opérations de recherche samedi, portant le bilan à 318 morts, a déclaré lors d'une conférence de presse Fajar Setiawan, responsable adjoint à l'intervention d'urgence de l'Agence nationale de gestion et d'atténuation des catastrophes. Le séisme a également fait 7 729 blessés dans le district de Cianjur, l'une des zones les plus durement touchées, détruit 58 049 maisons et déplacé 73 693 personnes, a précisé M. Setiawan. Le porte-parole du Bureau de recherche et de sauvetage de la province de Java-Ouest, Joshua Banjarnahor, a indiqué lors de la conférence de presse que les pluies avaient entravé la mission de recherche et de sauvetage des victimes du séisme. Des pluies sont attendues dans le district de Cianjur dans les trois prochains jours, selon l'agence de météorologie, climatologie et géophysique d'Indonésie.

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 - PRIX : NOUBIA - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## Zahrane et Tadj Larbaa, à la lutte

Un quinté qui se dispute entre mal-lotés que nous aurons à étudier ce lundi 28 novembre à l'hippodrome Bazer Sakhra El Eulma avec ce prix Noubia réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur n'ayant pas totalisé la somme de 71 000 dinars en gains et places depuis avril passé. Le carré formé de : Tadj Larbaa, Zahrane, Fizane et Zahwa Lina sera très difficile à briser, ensuite c'est plus ouvert pour la cinquième place.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. KACHMAN.** Ce coursier a trop couru, il peut sentir le poids de l'âge. Au mieux il sera coché dans une longue combinaison. Outsider assez lointain.

**2. NACHWA.** Tâche difficile.

**3. FIZANE.** Le lot est amoindri, elle peut largement se frayer une place. Quoiqu'elle préfère un parcours moins long.

**4. BINAYA DE MONLAU.** Cette jument n'arrive toujours pas à refaire surface. Tâche assez délicate.

**5. LORMANE GEM.** Ce poulain n'a jamais rien fait de probant. On ne peut le retenir.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
Y. LEGOUI	1	KACHMAN	D. BOUBAKRI	57	1	AB. DAOUDARI
A. SAADOUN	2	NACHWA	Y. LOUCIFI	56	3	PROPRIÉTAIRE
A. SAADOUN	3	FIZANE	AB. ATTALLAH	55	7	PROPRIÉTAIRE
H. SAFSAF	4	BINAYA DE MONLAU	M. BOUCHAMA	55	5	O. KECHROUD
AC. DJEBBAR	5	LORMANE GEM	A. HEBRI	54	8	M. DJEBBAR
A. BERRAH	6	ISTIKLAL DE BIO (0)	B. BERRAH	54	11	B. BERRAH
T. DILMI	7	DHIKRAYET AL MADJD	A. HAMIDI	54	10	PROPRIÉTAIRE
M. LACHEHEB	8	SIODATA	O. CHEBBAH	54	9	AM. LACHEHEB
M. MAGHDAD	9	ZAHRANE	JJ : MS. AIDA	52	4	PROPRIÉTAIRE
AM. BENDJEKIDEL	10	TADJ LARBAA	EH. CHAABI	52	12	PROPRIÉTAIRE
ABH. GUESSOUM	11	ZAHWA LINA	AP : Y. MOUISSI	50	6	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHOUCHE	12	SHAMIME	SF. BOUHOUC	50	2	PROPRIÉTAIRE

**6. ISTIKLAL DE BIO.** Ses dernières tentatives sont tellement décevantes qu'on ne peut le retenir.

**7. DHIKRAYET AL MADJD.** Elle peut toujours comme beaucoup d'autres prétendants décrocher une cinquième place.

**8. SIODATA.** Cette pouliche me semble courir en progrès, en plus elle est bien montée en la circonstance. Méfiance elle peut nous causer une surprise.

**9. ZAHRANE.** Il fera partie des candidats désignés pour la victoire. À suivre sans voir.

**10. TADJ LARBAA.** Sa course

d'entrée après presque huit mois d'absence, n'a pas été insignifiante, il mérite qu'on lui accorde un large crédit. À retenir en bonne place.

**11. ZAHWA LINA.** Logiquement, elle n'aura pas à trop forcer sur

son talent pour décrocher une place. Méfiance.

**12. SHAMIME.** Cette fille de Zamango trouve ici, une bonne occasion pour arrondir son taux de gains. Elle mérite qu'on lui accorde un crédit.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**9. ZAHRANE - 10. TADJ LARBAA - 3. FIZANE - 11. ZAHWA LINA - 12. SHAMIME**

#### LES CHANCES

**1. KACHMAN - 7. DHIKRAYET AL MADJD**

## Plus de 9 000 visiteurs aux salons de l'immobilier et du décor à Oran

Le 8ème salon international de l'immobilier, du logement et des maisons intelligentes et le 9ème salon du décor qui ont pris fin hier au centre des conventions "Mohammed Benahmed" d'Oran ont été marqués par une affluence de plus de 9.000 visiteurs. Le commissaire du salon, Akram Sidi Yekhllef, a souligné à l'APS que cette édition a connu une forte affluence des visiteurs, notamment les professionnels, dont le nombre a dépassé les 9.000 personnes. Au cours de cette manifestation de cinq jours, de nombreuses demandes et réservations ont été enregistrées par les citoyens pour des logements de la formule promotionnel libre, réalisés dans les wilayas d'Oran, Tlemcen, Alger, Relizane, Mostaganem et Bejaïa, indique-t-on. Des accords ont également été conclus entre des promoteurs immobiliers et des entreprises spécialisées dans le domaine de la décoration pour équiper des logements, notamment intelligents et économes en énergie, tels que la gestion à distance de l'éclairage, du chauffage et de la climatisation, l'économie d'électricité, les technologies électroniques et les systèmes de communication utilisés dans les bâtiments et autres, selon la même source. Cette manifestation a été l'occasion de nouer des contacts commerciaux entre les opérateurs économiques locaux et les sociétés étrangères présentes en Algérie dans le domaine de l'immobilier et du logement à travers des rencontres bilatérales dans le but de favoriser le partenariat. Le public a également pris connaissance des offres immobilières et des nouveautés en matière d'habitat intelligent et de structures alliant économie d'énergie, luxe et sécurité, a-t-on ajouté. Pour rappel, plus de 100 exposants nationaux ainsi que des sociétés étrangères ayant des partenariats avec des entreprises algériennes représentant différents pays comme la Turquie, l'Espagne, la France et d'autres, ont participé à ces deux événements organisés par l'agence de communication « Up Concept Design ». Le salon de l'immobilier, du logement et des maisons intelligentes a réuni des professionnels de l'immobilier et du logement, des promoteurs immobiliers et des entreprises de réalisation. Le salon de la décoration a réuni des startups spécialisées dans le domaine. A cette occasion, des conférences ont été programmées au profit des professionnels du secteur, notamment celles traitant de «l'isolation acoustique et thermique des fenêtres» ainsi que des animations autour de la décoration des logements et autres.

## D'importantes quantités de produits alimentaires saisies à In Guezzam

Les services des douanes ont procédé à la saisie de quantités importantes de produits alimentaires destinés à la contrebande à la wilaya d'In Guezzam, a indiqué hier un communiqué de la direction générale des Douanes (DGD). "Dans le cadre des efforts continus fournis par les services opérationnels des brigades douanières en matière de lutte contre les différentes formes de contrebande à travers le territoire de compétence de la direction régionale des Douanes de Tamanrasset, les agents de la brigade régionale mobile relevant de l'inspection divisionnaire des douanes d'In Guezzam ont découvert un



dépôt aménagé pour la contrebande et saisi 6.750 kg de farine et 50kg de sucre", précise le communiqué. Dans une deuxième affaire qui s'inscrit dans le cadre de l'activité opérationnelle conjointe avec

les corps sécuritaires, les agents de douanes ont saisi 2.250 kg de farine, 1.125 kg de riz, 1.200 kg de pâtes alimentaires, 79 unités de vêtements et de chaussures et 3 véhicules, et arrêté 3 individus au

niveau du poste frontalier avancé de Tin Zaouatin. Selon le communiqué, "les deux opérations reflètent l'engagement de l'institution douanière à concrétiser la politique générale du gouvernement, ainsi que la disponibilité des agents des douanes et leur pleine mobilisation en vue de lutter contre la spéculation et la contrebande des marchandises subventionnées, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des autorités supérieures du pays relatives à la nécessité de veiller à la stabilité du marché national et d'assurer un approvisionnement permanent des marchandises au profit du citoyen", conclut le document.

## Deux morts et 149 blessés sur les routes durant ces dernières 24 heures



Deux (2) personnes sont mortes et 149 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Les deux accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Ain-Defla et Djelfa, précise la même source. Il s'agit d'une personne décédée et 2 autres blessées suite à une collision entre 3 véhicules sur la RN18 dans la commune de Djendel (Ain Defla) et d'une autre décédée et 4 blessés suite à une collision entre 2 véhicules sur la RN46 dans la commune d'El-Charef (Djelfa). Les éléments de la Protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour prodiguer des soins de premières urgences à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage à travers les wilayas de Tiaret (4 personnes) et Médéa (2 personnes).

## Kim promet de doter la Corée du Nord de la plus puissante force nucléaire du monde

La Corée du Nord, dotée de l'arme nucléaire, entend avoir "la plus puissante force stratégique du monde", a affirmé son dirigeant Kim Jong Un à l'occasion d'une cérémonie célébrant le lancement d'un nouveau missile intercontinental. M. Kim a récompensé par une série massive de promotions les militaires et scientifiques impliqués dans le développement de nouveau Hwasong-17, surnommé le "missile monstre" par les analystes militaires, capable d'atteindre le territoire continental des Etats-Unis. Ce missile balistique intercontinental (ICBM) a été testé le 18 novembre, tombant dans les eaux au large du Japon. Le Hwasong-17 est "l'arme stratégique la plus forte du monde" et



constitue "un magnifique bond en avant vers le développement de la technologie pour monter des ogives nucléaires sur des missiles balistiques", s'est enthousiasmé le dirigeant, cité hier par

l'agence officielle nord-coréenne KCNA. Les scientifiques, militaires et responsables de ce programme ont contribué au "but de construire la plus forte armée du monde", s'est-il encore félicité.

Le dirigeant a souligné, dans son ordre récompensant les participants au programme d'armement, que le développement d'une force nucléaire avait pour objet de "protéger de manière fiable la dignité et la souveraineté de l'Etat et du peuple". Il s'agit de "la plus grande et de la plus importante cause révolutionnaire, et son objectif ultime est de posséder la force stratégique la plus puissante du monde, la force absolue sans précédent dans le siècle", a-t-il proclamé.

## L'UNESCO lance en Italie une campagne de protection des Océans

Sous la devise "Le bleu est le nouveau noir", l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a organisé vendredi et samedi à Venise des journées d'information pour la promotion de la protection des océans et les comportements d'achat responsables. L'initiative "Blue Friday" a été lancée par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO pour sensibiliser à la protection des mers et des océans. Organisée au Palazzo Zorzi, l'initiative comprenait plusieurs événements au cours des deux jours, notamment un panel sur la finance bleue et la mode durable, des rassemblements pour promouvoir une consommation et une production plus durables, et un spectacle de théâtre sur l'histoire des mers. Compte tenu de l'intérêt croissant du public pour les événements liés à la protection de l'environnement, les experts se sont dits confiants dans l'impact que devrait avoir l'événement.

## MISE AUX POINGS

«Il est de notre devoir aujourd'hui de se pencher sur la protection des hauts faits de l'Emir Abdelkader El Djazairi et des autres héros de sa trempe de notre grand pays en vue de préserver leur mémoire et veiller à transmettre leur message aux futures générations».

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA  
- Est : SIE  
- Ouest : SIO

### Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.  
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

## MÉTÉO D'ALGER

Lundi 28 novembre 2022

19 °C / 12 °C

Dans la journée : Averses  
Vent : 35 km/h  
Humidité : 58%

Dans la nuit : Averses  
Vent : 28 km/h  
Humidité : 77%

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

## HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 4 jourmada el oula 1444

Dohr : 12h36  
Assar : 15h14  
Maghreb : 17h36  
Ïcha : 18h59

Mardi 5 jourmada el oula 1444  
Sobh : 06h09  
Chourouk : 07h40

PAS D'ALTERNATIVE AU PLAN DE L'ONU POUR LE RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

## De Mistura recadre le Maroc

Staffan De Mistura, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental est décidé à mener à terme sa mission et parvenir à une solution juste et équitable du problème de décolonisation de cette région du continent africain.

Cette détermination de De Mistura met à mal les tentatives du Maroc, partie du conflit, qui continue de faire la promotion de son plan de large autonomie des territoires qu'il occupe depuis 1975.

Dans un entretien accordé à la radio de l'ONU, De Mistura a réaffirmé qu'il ne baissera pas les bras jusqu'à l'aboutissement du processus, avalisé par la communauté et mis en place par l'organisation des Nations unies. « Ma mission au Sahara occidental consiste à parvenir à une solution juste et équitable conformément aux résolutions de l'ONU »,



Ph. : DF

a-t-il indiqué, précisant que la difficulté de cette mission réside dans la durée de ce problème dont les origines remontent à 47 ans. De Mistura n'a fait que réitérer la volonté de la communauté internationale à mettre en branle un processus qui garantira le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans son intervention à la radio, il a raconté l'histoire d'une femme sahraouie rencontrée dans un camp de réfugiés, qui lui avait dit qu'elle était enfant quand le Maroc a envahi le Sahara occidental, et aujourd'hui elle est grand-mère. Elle ne veut qu'une solution juste qui garantirait la paix et un avenir aux

enfants », a-t-il souligné précisant que cet avenir ne peut être assuré sous un régime colonial qui nie les droits des populations sahraouies.

« Ma mission consiste à parvenir à un règlement équitable, ce qui n'a pas été fait depuis 47 ans, nous n'allons pas faillir et nous n'allons pas baisser les bras », a précisé l'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu au Sahara occidental. C'est une véritable claque assénée aux vellétés du Maroc qui continue ses tentatives de vouloir faire la promotion à un plan d'autonomie des territoires qu'il occupe depuis 47 ans.

En tentant de gagner des soutiens à sa thèse, le Maroc tente de griller un processus avalisé par la communauté internationale et mis en œuvre par le secrétaire général de l'Onu. Le plan onusien reste le seul cadre de règlement du conflit du Sahara occidental, De Mistura l'a rappelé et réaffirmé qu'il ne saurait y avoir de solution en dehors de ce cadre. Le Maroc est averti, sa fourberie ne peut pas durer éternellement.

Slimane B.

ANCIENNE JOURNALISTE DU QUOTIDIEN AN-NASR

### Hayat Belahrèche décédée à l'âge de 68 ans

L'ancienne journaliste du quotidien "An-nasr", Hayat Belahrèche est décédée, à l'âge de 68 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. La défunte qui a eu un riche parcours dans la presse algérienne était l'une des premières journalistes à rejoindre le quotidien "An-nasr". Elle travaillait à la rubrique "Société" depuis les années 70 avant de prendre sa retraite en 1998. Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a présenté, en cette douloureuse circonstance, «ses sincères condoléances et sa compassion à la famille de la défunte et à l'ensemble de la corporation, priant Allah Tout-Puissant de la gratifier de Sa Sainte Miséricorde et de prêter à sa famille patience et réconfort».

R. N.

PUB

www.le-treg.com #algeriatrail

1<sup>ST</sup> EDITION le treg ALGERIA TRAIL

FROM NOV. 26<sup>TH</sup> UNTIL DEC. 3<sup>TH</sup>, 2022

RUN INTO DESERT

IN TIMIMOUN

Under the full moon - Self sufficiency and self navigation by GPS  
Races accessible to enduring hikers - Live monitoring by satellite tracking  
Special location for supporters - Accommodation in comfort lodge.

ULTRA ALGERIA TRAIL  
180 KM / 72 H

ALGERIA TRAIL  
90 KM / 36 H

ALGERIA MARATHON  
45 KM / 18 H

ALGERIA RELAY  
180 KM IN TEAMS OF 6  
90 KM IN TEAMS OF 4

Timimoun, the red oasis is a group of palm groves in the heart of Algeria on the edge of the Great Western Erg. Caravanserais located on the road to Timbuktu, between red earth ksars, palm trees and blond dunes, Timimoun is an island of greenery nestled in the middle of the Sahara, ideal place for trailrunning.

anep venus diversion ESSENCI EMBALLAGE Bismillah Biopharm AL24